

Projet « Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agro-alimentaire » (ProCIVA), Bénin

Des organisations paysannes fortes – incubateurs d'innovation

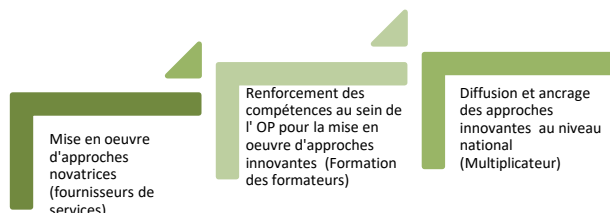
Introduction

Le Projet « Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agro-alimentaire » (ProCIVA) au Bénin a pour objectif l'amélioration des revenus des petits exploitants agricoles, l'emploi et l'approvisionnement régional en produits alimentaires à travers la mise en œuvre d'innovations dans les secteurs agricole et agro-alimentaire. Le projet intervient dans trois chaînes de valeurs (le riz, le soja et la volaille) dans des communes sélectionnées du Bénin. Les groupes cibles sont les petites entreprises agricoles ainsi que les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans les zones d'intervention du processus de production.

Afin de mieux atteindre les groupes cibles, de diffuser le plus largement possible les innovations et d'assurer la durabilité, une stratégie a été élaborée pour impliquer les Organisations Paysannes. (cf. Stratégie des Organisations Paysannes des Centres d'Innovations Vertes OP-CIV)

Rôle des Organisations Paysannes

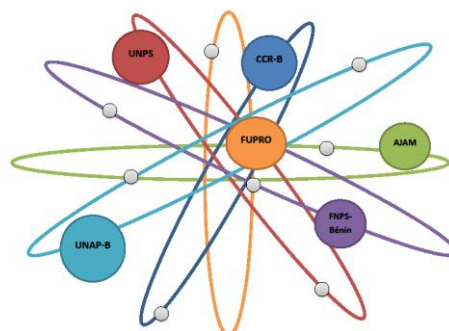
A notre entendement, les organisations paysannes sont le centre autour duquel s'articule l'ensemble du développement agricole. Elles optimisent et diffusent les innovations agricoles et constituent un lien entre les agriculteurs et les autres acteurs du secteur agricole (recherches, gouvernement, secteur privé, donateurs, etc.). Elles fonctionnent en réseau, afin d'engager un plaidoyer fort au niveau national, et sont des multiplicateurs dans les domaines du savoir-faire et de l'information ainsi que le point d'ancrage de nos interventions (voir figure en haut à droite : OP-CIV système de réseaux). Voilà pourquoi nous accordons une attention particulière à l'évolution de ces organisations vers des structures professionnelles, autonomes et avec un engagement déterminant des membres, garantissant ainsi une grande portée de cette mesure ainsi qu'une pérennisation de nos résultats dès à présent et bien au-delà de la durée du projet.



De l'OP-CIV à l'OPA d'excellence

Depuis le début de l'année 2017, une composante du projet ProCIVA, dans le cadre des partenariats individuels de coopération, se consacre principalement au renforcement des organisations paysannes ci-après dénommées OP-CIV (Organisations Paysannes des Centres d'Innovations

Vertes.). Dans une approche multidimensionnelle, les compétences des acteurs clés ainsi que de groupes entiers au sein de la composante OP-CIV sont renforcés au niveau national et régional. En outre, un large éventail de mesure de formations innovantes (par exemple : Farmer Business School, bonnes pratiques agricoles, amélioration des semences, optimisation des engrais etc.) est mis en place au niveau local. Un soutien systématique aux agriculteurs pour un meilleur accès aux intrants (semences, engrais, mécanisation), aux services financiers et à la commercialisation des rendements agricoles est assuré principalement par le modèle d'affaires adaptées.



Ce partenariat entre ProCIVA et les organisations paysannes, a donné lieu à un processus continu d'apprentissage mutuel et un développement progressif des activités conjointes : des mesures isolées de renforcement des compétences vers un modèle holistique d'ancrage des approches d'innovation agricole. (Voir figure à gauche)

Les OP-CIV, grâce à leur réseau national de producteurs, jouent un rôle central en tant qu'incubateur d'innovations chargé de multiplier et de diffuser les innovations à tous les niveaux.

Afin de les renforcer dans cette responsabilité et de garantir la pérennité de cette compréhension de leur rôle et des tâches qui leur sont attribués, ProCIVA s'appuie de plus en plus sur le développement organisationnel des associations sélectionnées. Dans ce contexte, l'expertise de l'Académie Andreas Hermès (AHA) a été sollicitée depuis décembre 2018.

Conscient de l'évolution du contexte national des Organisations Professionnelles Agricoles (nouveaux arrêtés sur la bonne gouvernance et la représentativité des OPA), nous estimons qu'il est possible d'améliorer sensiblement le niveau actuel des OP-CIV afin d'avoir, un large impact et un effet durable des résultats au-delà de la durée du projet : il s'agit du concept **OPA d'Excellence**.



Contact

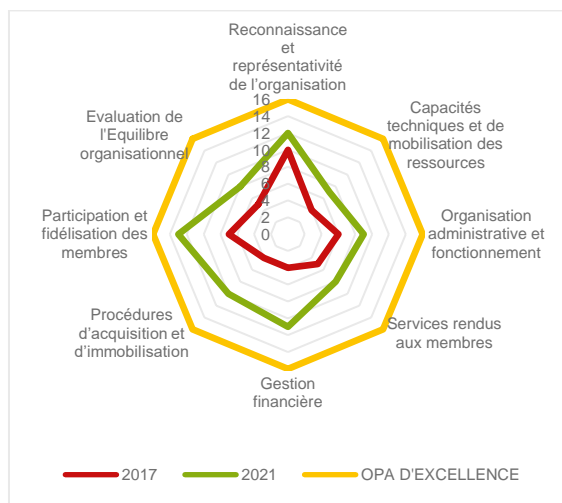
Tanja Dorn
Chargée de composante
Appui aux organisations paysannes
(OP-CIV) et réseautage
tanja.dorn@giz.de
+229 67 67 32 07

Profil d'une OPA d'Excellence

Une OPA d'excellence est une structure organisationnelle phare qui :

- Dispose d'une reconnaissance officielle et des documents de fonctionnement et de gestion efficace et efficiente ;
- Promeut les innovations auprès de ses membres et leur rend des services et prestations appropriés ;
- Défend les intérêts communs et individuels de ses membres ;
- Dispose d'un plan d'affaire validé par ses membres et mise en œuvre ;
- Dispose d'une autonomie de gestion financière pérenne ;
- Régulièrement évaluée par les structures régaliennes ;
- Exemplaire par rapport aux OPA homologues.

En vue de mesurer le chemin parcouru et d'appréhender les défis à relever par chaque OP-CIV pour l'atteinte du standard d'OPA d'excellence. Une grille d'évaluation a été élaborée et soumise au cours des sessions d'auto-évaluation à chacune des OP-CIV (voir figure ci-dessous : résultats d'évaluation d'une OP-CIV).



Nos partenaires

Nos partenaires sont au total six organisations nationales d'agriculteurs dont trois sont des associations transversales:

- Association des Jeunes Agriculteurs Modernes (AJAM)
- Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO-B)

- Fédération Nationale des Producteurs de Semences (FNPS)
Ainsi que les associations de promotion des trois chaînes de valeurs concernées, à savoir : le riz, le soja et la volaille.
- Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B)
- Union Nationale des Aviculteurs Professionnels du Bénin (UNAP-B)
- Union Nationale des Producteurs de Soja au Bénin (UNPS-B)



L'Académie Andreas Hermès (AHA) est le principal partenaire d'exécution pour le soutien intensif et individuel des organisations paysannes.

Il existe une coopération étroite avec la Direction de la Législation Rurale, de l'appui aux Organisations Professionnelles et l'Entrepreneuriat Agricole (DLROPEA), qui est une Direction relevant du Ministère de l'Agriculture.

En outre, le projet coopère avec les institutions de recherches et de sciences ainsi qu'avec d'autres projets de la GIZ au Bénin, en Allemagne ou dans des pays tiers.

Activités

Voici quelques exemples de nos principales activités avec les organisations paysannes :

- Appui à la structuration et à l'élaboration des documents stratégiques des organisations partenaires
- Ancrage progressif des approches innovantes au sein des associations, développement et optimisation continus des approches innovantes, promotion des partenaires d'innovation
- Développement organisationnel individuel pour renforcer les organisations
- Développement de modèles d'affaires solides basés sur des services économiquement efficaces et orientés vers les membres.

Perspectives

- Accompagnement intensif et individuel de deux organisations paysannes dans leur développement spécifique par des mesures de Développement d'Entreprise (DE) adaptées ;
- Soutien au développement et à la mise en œuvre d'au moins un modèle d'affaire par organisation paysanne ;
- Développement du concept OPA d'excellence ;
- Harmonisation de la stratégie d'évaluation des OPA en collaboration avec la DLROPEA au niveau national ;
- Harmonisation de la stratégie de structuration des OPA avec la DLROPEA au niveau national.

Publié par :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	Impression	Cotonou / Benin
Contact :	Dr. Hermann Fickinger Chargé de projet Centre d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire (ProCIVA) Bénin T: + 229 21 31 86 65 M: + 229 97 33 65 78 E: hermann.fickinger@giz.de	Actualisation	Février 2022
		Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.	